



a.c.b – art contemporain en Bretagne

Missions & actions	p.02
Les chantiers thématiques	p.04
Membres & gouvernance	p.09
Rejoindre le réseau	p.10

Créée en 2002, à l'initiative des principaux lieux d'art contemporain du territoire, l'association a.c.b – art contemporain en Bretagne ouvre son réseau, depuis 2021, à l'ensemble des professionnel·les du secteur des arts visuels (artistes, structures culturelles, salarié·es, universitaires, commissaires d'exposition, critiques d'art, etc.).

L'association met en œuvre une démarche coopérative pour structurer, féderer, accompagner, valoriser et représenter le secteur de l'art contemporain en région.

Tout en étant une plateforme/un espace d'expérimentation et de réflexion, a.c.b développe des actions d'observation, d'information et de ressources pour l'ensemble de cet écosystème culturel, en vue d'accompagner la création contemporaine et la présence artistique sur les territoires.



MISSIONS & ACTIONS

Structurer

Dans la lignée des rencontres régionales et des études sur le secteur, menées de 2019 à 2021, pour le Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI), a.c.b participe à la structuration et la vitalité des arts visuels en Bretagne, à travers :

- Un travail d'observation et de veille sur les enjeux et problématiques auxquels sont confrontés les arts visuels ;
- L'organisation de rencontres professionnelles sur les territoires favorisant l'interconnaissance et la coopération entre les acteur·trices des arts visuels.

Fédérer

En 2021, a.c.b a connu une formidable évolution avec l'élargissement du réseau à l'ensemble des professionnel·les de l'art contemporain. Il convient désormais de travailler tous·tes ensemble dans une optique de co-construction :

- Avec l'organisation, tous les deux ans, des rencontres régionales « Summer Camp », espaces de coopération et de réflexion collective pour l'art contemporain en Bretagne ;
- Avec l'implication des adhérent·es au sein des chantiers thématiques pour produire du commun et co-construire des actions concrètes ;
- Avec son Assemblée générale annuelle qui réunit l'ensemble de ses membres pour voter les projets et les enjeux portés par le réseau.

Accompagner

Le réseau assure une mission de ressource pour informer, accompagner, orienter et conseiller ses adhérent·es en vue d'une montée en compétences des professionnel·les de l'art contemporain en Bretagne :

- Organisation d'un cycle annuel de sessions d'information gratuites autour de problématiques propres au secteur (contractualisation, formation professionnelle, RH, rémunérations artistiques, déclaration d'activités, etc.) ;
- Mise à disposition de ressources sur son site internet et d'une veille sectorielle à travers des newsletters dédiées ;
- Accompagnement et conseil ;
- Coordination des actions du Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PRÉAC) art contemporain depuis 2017. Ce dispositif, porté par les ministères de la Culture-DRAC Bretagne et de l'Éducation nationale - Académie de Rennes, a deux missions principales : d'une part, accompagner tous·tes les porteur·euses de projets d'éducation artistique et culturelle à travers des rencontres professionnelles et de l'autre, centraliser et produire de la ressource.

Promouvoir et représenter

L'association désire porter une parole plus forte et représentative du secteur en région et au national, valorisant ainsi l'action de ses membres sur les territoires :

- Promotion des programmations des structures culturelles adhérentes grâce à l'agenda en ligne ;
- Participation et implication dans les instances régionales et nationales pour représenter les professionnel·les breton·nes ;
- Sensibilisation des élu·es des collectivités territoriales aux spécificités et à l'écosystème des arts visuels.

LES CHANTIERS THÉMATIQUES

Pour prolonger la démarche collective du Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) et dans une démarche de démocratie participative, a.c.b articule son fonctionnement autour de chantiers thématiques créés en fonction des besoins et enjeux choisis par les adhérent-es.

Chaque adhérent-e peut s'impliquer dans un chantier, favorisant ainsi l'interconnaissance et la réflexion collective au sein du réseau. Les participant-es de chaque chantier imaginent ensemble des propositions d'actions concrètes, qui sont ensuite portées par le réseau sur les territoires en vue d'améliorer les conditions de travail et de développer le secteur professionnel en Bretagne.

Depuis 2024, un nouveau chantier s'est ouvert : « Vers une transition écologique dans les arts visuels, un secteur plus responsable ? »

Les 1^{ers} chantiers du réseau et leurs productions :

« Comment améliorer les modes de rémunération dans le secteur ? »

Phase #1 : les rémunérations artistiques »

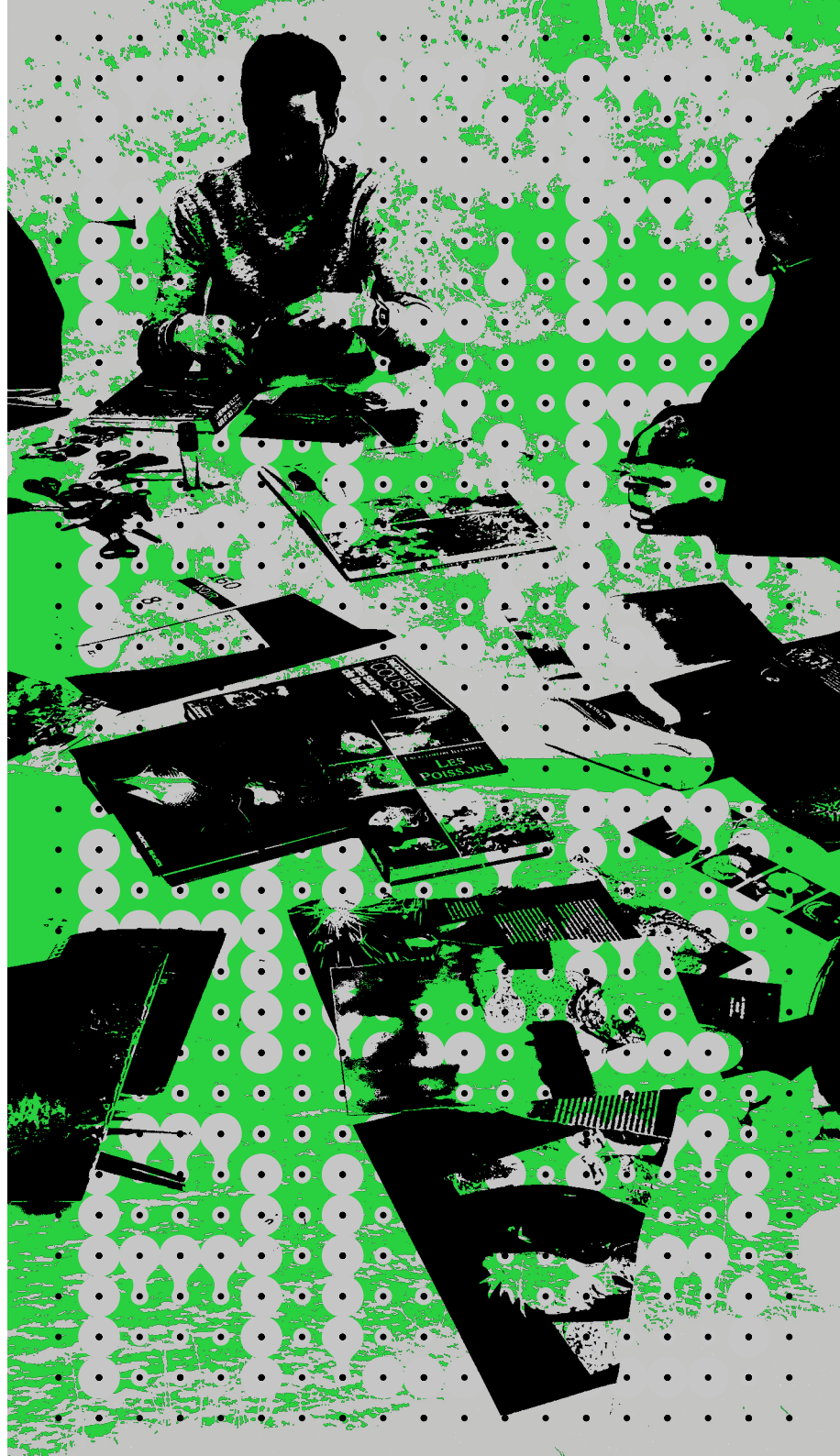
- Un guide sur la contractualisation entre un diffuseur et un-e artiste
- Un référentiel de rémunérations artistiques

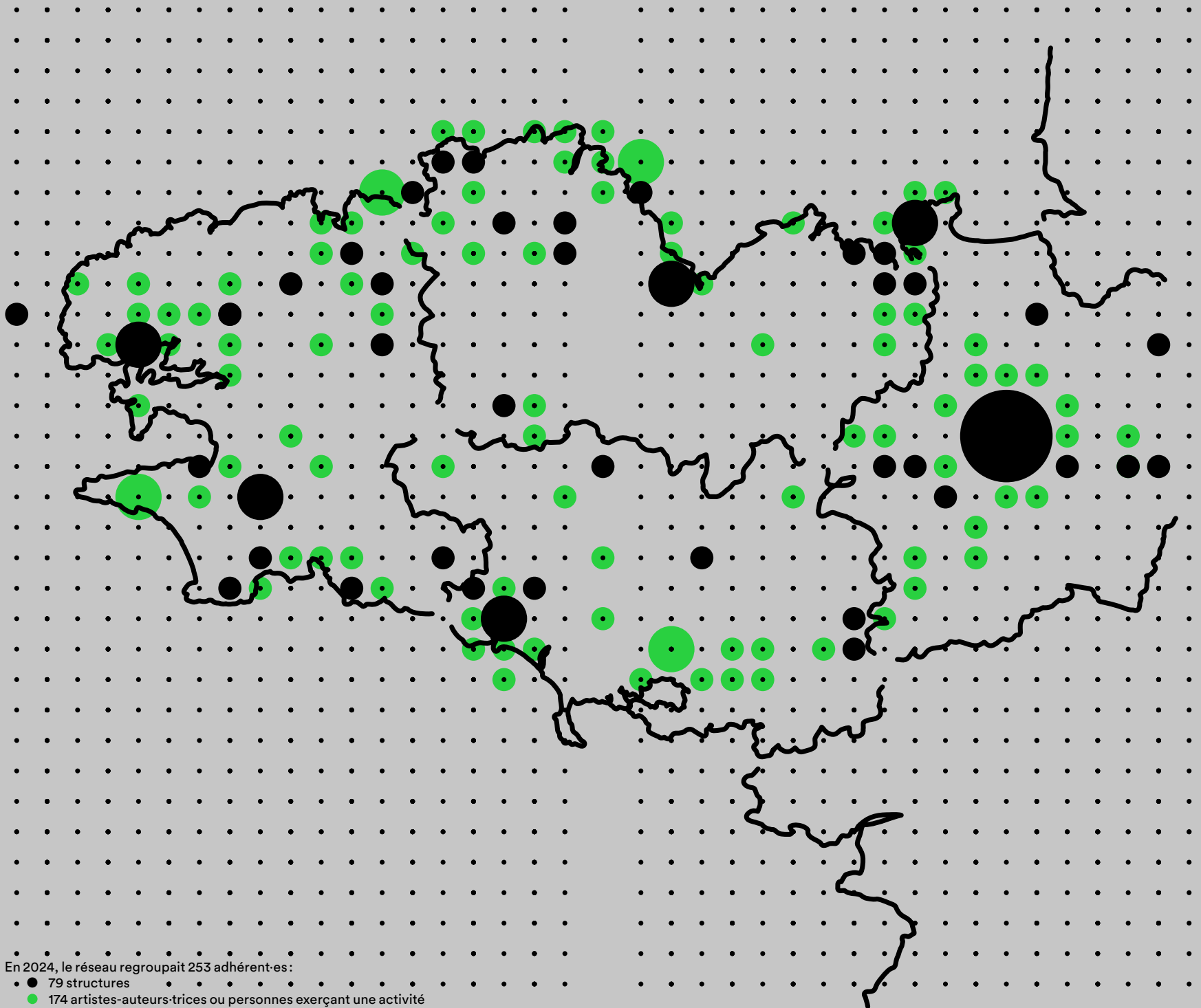
« Quels leviers pour l'égalité de genre ? »

- Un pacte pour l'égalité de genre dans les arts visuels en Bretagne en partenariat avec HF+ Bretagne

« Quelle communication pour le réseau ?
Quelle visibilité pour le secteur ? »

- Une feuille de route et 4 fiches actions (print, web, événementiel, nouveaux médias)





En 2024, le réseau regroupait 253 adhérent-es :

- 79 structures
- 174 artistes-auteurs-trices ou personnes exerçant une activité professionnelle indépendante ou salariée (en vue de l'être, en exercice ou retraité-es) dans le secteur de l'art contemporain



MEMBRES & GOUVERNANCE

Les adhérent·es

Les membres actif·ves de l'association rassemblent les principales activités liées à l'écosystème des arts visuels en Bretagne :

- Des structures (de résidence, diffusion, production, recherche, etc.) ;
- Des artistes-auteur·trices ;
- Des personnes exerçant une activité professionnelle indépendante ou salariée (en vue de l'être, en exercice ou retraité·es) dans le secteur de l'art contemporain.

Organisation

La gouvernance et plus largement la vie de l'association, est fondée autour d'une représentation équitable et égalitaire de ses membres.

- Les adhérent·es :

Ils·elles sont des membres actif·ves (personnes morales et physiques). Ils·elles participent au fonctionnement, notamment *via* les chantiers thématiques.

- Les membres du Conseil d'administration :

Ils·elles sont élu·es lors de l'assemblée générale par les adhérent·es. Ils·elles sont destiné·es à représenter le plus équitablement possible les principales activités du secteur avec des représentant·es d'artistes, des représentant·es de structures et des représentant·es d'indépendant·es, de salarié·es et d'étudiant·es. Ils·elles élaborent, conduisent et portent la politique et le projet de l'association.

- Les membres du Bureau :

Ils·elles sont élu·es par les membres du Conseil d'administration. Ils·elles assurent la bonne gestion et la représentation politique de l'association.

- Une équipe :

Elle met en œuvre les actions du projet associatif proposé par le Conseil d'administration et voté par les adhérent·es lors de l'assemblée générale.

Pourquoi adhérer ?

- Intégrer un réseau élargi de professionnel·les ;
- Réfléchir ensemble, confronter ses expériences et questionnements ;
- Agir dans une dimension collective, être partie prenante et proposer des idées, des axes de travail, donner sa voix ;
- Favoriser l'échange de pratiques et mieux se connaître pour être moins isolé·e dans son activité professionnelle ;
- Échanger et partager les bonnes pratiques et participer à les faire progresser ;
- Soutenir le projet associatif ;
- Avoir accès à de l'information, des ressources, des conseils ;
- Participer aux temps forts du réseau : AG, Summer camp, tables-rondes, rencontres professionnelles et aux actions du PREAC.

a.c.b n'a pas vocation à faire la promotion du travail artistique de ses adhérent·es. L'adhésion à a.c.b ne constitue ni un label, ni une caution artistique.

Vous êtes basé·e en Bretagne administrative
Vous êtes et/ou vous représentez :

Personnes individuelles

- Artiste plasticien·ne
- Critique d'art
- Commissaire d'exposition
- Historien·ne de l'art et chercheur·euse
- Conférencier·ère
- Régisseur·euse
- Assistant·e d'artiste(s)
- Médiateur·trice
- Commissaire-priseur·e
- Éditeur·trice d'art
- Formateur·trice
- Enseignant·e/professeur·e/
Intervenant·e en art
- Salarié·e
- Demandeur·euse d'emploi
- Étudiant·e avec un 1^{er} niveau de diplôme dans le champ de l'art

Personnes morales

- Un collectif d'artistes
- Un centre d'art contemporain
- Une galerie associative
ou à vocation commerciale
- Une association d'art contemporain
- Un lieu ou dispositif de résidence artistique
- Une fondation
- Une école supérieure d'art
- Le Fonds régional d'art contemporain
- Un service culturel d'université développant un projet en art
- Un musée
- Une artothèque
- Des archives spécialisées en art
- Une agence de production
- etc.

Comment adhérer ?

- Nous envoyer votre demande selon votre profil en remplissant les formulaires accessibles sur le site internet www.artcontemporainbretagne.org ;
- Y joindre la charte de valeurs et d'engagements signée, ainsi que les documents attestant d'un engagement professionnel dans le champ des arts visuels (CV, dossier artistique, rapport d'activités...);
- Chaque demande est étudiée par les membres du Conseil d'administration, à l'occasion de 4 campagnes d'adhésion annuelles ;
- L'adhésion à l'association est valable pour une année civile (soit jusqu'au 31 décembre de l'année en cours).

La cotisation annuelle est fixe pour les personnes individuelles et proportionnelle pour les personnes morales (le principe de cotisation est mutualiste et comprend 5 niveaux calculés sur le budget de fonctionnement de la structure ou le chiffre d'affaires pour une galerie à vocation commerciale).

Qu'est-ce que la charte de valeurs et d'engagements ?

Instaurée en 2021 et véritable texte d'intention d'a.c.b, la charte de valeurs et d'engagements est un document socle qui prône des pratiques de travail professionnelles et harmonieuses entre tous-tes les professionnel-les de l'art contemporain en Bretagne. Chaque adhérent-e s'engage à signer, à respecter et à donner corps à cette charte.

Membres du conseil d'administration
Élu-es lors de l'Assemblée générale
du 28 mai 2024

Représentant-es des artistes :

- Thomas Delahaye, artiste
- Julie Kelberine, artiste et enseignante en école d'art
- Gabrielle Manglou, artiste
- Joachim Monvoisin, artiste et membre de SUPRA – Artiste et designer-euse runspace
- Brigitte Mouchel, artiste et membre du collectif et meutes / Méandres

Représentant-es de structures :

- Étienne Bernard, directeur du Frac Bretagne
- Émeric Hauchard-Mercier, artiste et chargé de coordination à Béton Caverne (35200)
- Solenn Morel, directrice de l'École des beaux-arts de Saint-Brieuc / Galerie Raymond Hains (22000)
- Judith Quentel, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne – site de Quimper (29000)
- Solange Reboul, co-directrice de GwinZegal, centre d'art contemporain (22200)

Représentant-es des indépendant-es, salarié-es de structures, étudiant-es, etc. :

- Philippe Dorval, enseignant d'arts plastiques et de développement culturel à l'IUT de Rennes
- Maxime Lancien, galeriste
- Alice Malinge, responsable du service des publics du Frac Bretagne

a.c.b – art contemporain en Bretagne

Contact

3 rue des Fossés, 35000 Rennes
+33 (0)7 88 46 72 66
contact@artcontemporainbretagne.org

Site internet

www.artcontemporainbretagne.org
www.preac-artcontemporain.fr

Suivez nous sur les réseaux Facebook, Instagram, LinkedIn et X
[@artcontemporainbretagne](https://www.instagram.com/artcontemporainbretagne)

Membres du bureau

Co-président-es :

- Maxime Lancien, galeriste
- Judith Quentel, directrice de l'EESAB – site de Quimper

Trésorière et trésorier adjoint :

- Brigitte Mouchel, artiste et membre du collectif et meutes – Méandres
- Thomas Delahaye, artiste

Secrétaire et secrétaire adjoint :

- Émeric Hauchard-Mercier, artiste et chargé de coordination à Béton Caverne
- Joachim Monvoisin, artiste et membre de SUPRA – Artiste et designer-euse runspace

Équipe

Une équipe coordonne et met en œuvre les actions votées par le Conseil d'administration.

Publication

Design graphique :

Jérémy Glâtre

Typographie :

Circular (lineto.com)
Eurocat (maxitype.com)

Impression :

Média graphic, Rennes

Soutiens

a.c.b – art contemporain en Bretagne reçoit le soutien du ministère de la Culture – Drac Bretagne, de la Région Bretagne, du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et du Conseil Départemental du Finistère.



Partenaires

a.c.b – art contemporain en Bretagne est membre du CIPAC – Fédération des professionnels de l'art contemporain, d'Hexopée – Organisation des employeurs de l'ESS et d'HF+ Bretagne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts.

Réseau des professionnel·les de l'art contemporain

 a.c.b
art contemporain en Bretagne